

PROCÈS-VERBAL
de la troisième séance ordinaire du conseil d'établissement
de l'école Jean-XXIII

Date : Le mardi 21 mars 2023
Heure : 19 h 30
Lieu : École Jean-XXIII

SONT PRÉSENTS :

Martin Auger	Directeur
Lucie Brunelle	Parent
Fanny Jauvin	Parent
Sonia Labrecque	Parent
Audrée Fortier	Parent
Geneviève Gagné-Jean	Parent
Nancy Siconnelly	Enseignante
Sylvie Castonguay	Enseignante
Isabelle Rioux	Enseignante
Claudia Cloutier	Responsable du service de garde
Karine Goulet	Employée de soutien
Josianne Cliche	Représentante de la communauté
Laurianne Ouimet	Représentante de la communauté

MEMBRES DU PUBLIC PRÉSENTS :

Nadine Alain	Parent
Amadou Barry	Parent
Hélène Beaulieu	Parent
Sarah-Joëlle Bertrand	Parent
Mireille Blanchet	Parent
Anne Boudreau	Parent
Guillaume Côté	Parent
Dominique D'Anjou	Parent
Stéphanie Drouin	Parent
Vanessa Gauthier-Tremblay	Parent
Julie Goyette	Parent
Catherine Guay	Parent
Cynthia Labbé	Parent
Elisabeth Laflamme	Parent
Simon Normand	Parent
Stéphane M. Fortier	Parent
Julie Roy	Parent
Karine Thériault	Parent

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Présences et quorum (10 membres, dont 5 parents).
La séance est ouverte à 19h30

2. Accueil des membres du conseil d'établissement

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

3. Période de question du public

Plusieurs membres du public sont présents. La présidente rappelle les règles de régie interne entourant l'encadrement des droits de parole au public.

Des questions sont posées au sujet du processus entourant l'adoption des règles de régie interne et de la participation des parents en ce qui concerne certaines prises de décision, notamment les décisions sur la grille-matière. On questionne aussi les membres à propos de la possibilité de procéder à un sondage sur le sujet. Des parents souhaitent en apprendre davantage sur le processus de plaintes en cas de besoin.

La présidente donne des précisions sur ces sujets.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Aurée Fortier invite les gens à parcourir l'ordre du jour de la séance du 21 mars 2023.

Il est proposé par madame Karine Goulet d'adopter l'ordre du jour, sans modification.

CÉ -22-23-24

Adopté à l'unanimité

5. Adoption des procès-verbaux des séances du 8 et du 27 février 2023

Les procès-verbaux sont conformes aux propos tenus lors des deux dernières séances.

Il est proposé par madame Sonia Labrecque d'adopter les procès-verbaux du 8 et du 27 février, sans modification.

CÉ -22-23-25

Adopté à l'unanimité

6. Suivis du procès-verbal du 27 février 2023

Les suivis sont intégrés aux points prévus à l'ordre du jour.

7. Temps alloué pour chaque matière en 2023-2024

La direction revient avec les membres du C.É. sur les échanges qui ont eu lieu avec les services éducatifs pour faciliter la prise d'une décision au sujet de la situation de l'anglais intensif dans notre école.

L'enjeu est de trouver une modalité pour l'anglais intensif au sein de la classe multi âge de 3^e cycle qui a de très fortes chances d'être formée.

Le directeur présente la grille-matière retenue par l'équipe-école. Cette grille-matière, en plus de préciser

la répartition des matières pour toutes les années scolaires, privilégie la modalité de l'anglais enrichi au sein du groupe multi âge de 3^e cycle.

Il est proposé par madame Nancy Siconnelly d'approuver la grille matière tel que présentée.

Il est proposé par madame Sonia Labrecque de procéder à un vote secret.

Les membres du conseil ont voté à égalité. La présidente utilise son vote prépondérant. La grille-matière soumise à l'approbation du conseil est refusée.

Par voie de conséquence, l'équipe-école devra présenter une nouvelle version de la grille-matière lors de la séance ordinaire du 19 avril. Cette nouvelle proposition tiendra compte des avis donnés par les parents au cours des discussions précédentes.

CÉ -22-23-26

La proposition n'est pas approuvée

8. Critères de sélection de la direction d'école

Une lettre a été composée en 2021-2022 par la présidente du conseil dans le but de communiquer à la direction générale les souhaits de l'équipe en lien avec des critères de sélection de la direction propres à notre milieu. Cette lettre est soumise au conseil afin de valider si son contenu est encore d'actualité.

Il est proposé par madame Geneviève Gagné-Jean, de permettre à la présidente d'adapter légèrement le texte et de le transmettre aux membres puis de le faire parvenir au secrétariat général.

CÉ -22-23-27

Adopté à l'unanimité

9. Utilisation du budget du C.É. pour la réalisation de projets pédagogiques

Il est suggéré de reporter ce point au prochain C.É.

Une demande est faite en vue d'un appel aux parents pour des livres et des jeux usagés.

10. Soldes budgétaires 2022-2023

Monsieur Martin Auger présente les résultats financiers pour l'année scolaire 2022-2023. Le rapport daté du 30 juin 2022 est préparé par le centre de services scolaire et transmis aux membres indique un surplus budgétaire de 7 284 \$.

11. Dossier « parc-école » : les développements

La direction informe les membres du C.É. des derniers développements concernant notre parc-école.

Pour une première phase à l'été 2023 :

- une demande de subvention a été déposée au ministère de l'Éducation à la hauteur de 100 000 \$ (nous sommes en attente de réponses pour l'ensemble des demandes qui ont été faites dans les écoles cette année);
- le Centre de services scolaire est en mesure d'octroyer 10 000 \$;
- l'école peut fournir 5 000 \$ à même son budget à destination spéciale (sous réserve de l'autorisation du conseil d'établissement);
- une demande de subvention a été déposée à la Caisse Desjardins des Rivières pour un montant de 6 300 \$ (nos chances d'obtenir une réponse positive sont très bonnes et une réponse officielle est attendue à la fin avril).

Considérant qu'une partie des taxes nous sont remboursées, il serait pensable de renouveler notre module de jeux à la hauteur de 130 000 \$. Le comité du Parc-école aura le mandat de se réunir pour se préparer à réaliser cette phase, advenant que les réponses soient toutes positives et que des travaux pourraient être réalisés au cours de l'été.

Pour une deuxième phase à l'été 2024 :

- une demande de subvention a été déposée à la Ville de Québec. Nous serons soutenus par la Ville de Québec à la hauteur d'environ 100 000 \$ pour mener des travaux sur notre terrain, à l'été 2024. Il est prévu dans les plans de la Ville d'améliorer l'environnement du parc du Père-Frédéric. Notre cour d'école étant à proximité, la Ville fera le nécessaire pour améliorer tout le secteur d'un seul coup, y compris notre cour d'école;
- encore une fois, le comité aura du pain sur la planche.

Les membres du C.É. seront tenus informés des développements.

12. Travaux du comité culturel

Madame Sylvie Castonguay nous informe que madame Valérie Denais et la Ville de Québec ont octroyé une somme de 5 000 \$ pour la culture à l'école.

L'artiste monsieur Mathieu Laroche travaille présentement sur une esquisse et viendra la présenter au comité culturel pour approbation. Par la suite, la réalisation se fera au début du mois de mai, sur le mur extérieur, tout près du stationnement.

Un projet de chanson est aussi en cours avec l'enseignant de musique pour mettre en valeur les qualités de notre école. Lors du dévoilement de la chanson, le band de l'école participera avec la chorale.

13. Mot de la représentante au comité de parents

Madame Lucie Brunelle nous informe qu'il y a de nouvelles directives concernant les campagnes de financement.

Monsieur Martin Auger nous fera la présentation des nouvelles directives.

14. Mot de la représentante de la communauté

Madame Laurianne Ouimet arrive dans notre équipe. Elle est avec nous pour nous parler de la Maison des Jeunes de Duberger.

Madame Josianne Cliche nous demande si nous serions prêts à recevoir un week-end de plaisir d'hiver.

La course des cocos revient le 8 avril 2023.

Le projet sac à dos agrandit son offre aux habits de neige et aux boîtes à lunch.

La programmation du printemps est lancée.

Camp de jour : les inscriptions débutent le 18 avril 2023.

15. Information du service de garde

Madame Claudia Cloutier fait un retour sur la journée de la cabane à sucre.

16. Sujets divers

Monsieur Martin Auger nous remercie pour le travail effectué en lien avec la grille-matière.

22. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Claudia Cloutier d'adopter la levée de la séance à 21 h 20.

CÉ -22-23-28

Adopté à l'unanimité

Audrée Fortier, présidente

Claudia Cloutier, secrétaire